

VILLE DE FLORANGE

Opération Moselle Macadam Jeunesse 2016

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,

Adresse :

.....

Téléphone(s) :

Domicile Portable.....

Professionnel.....

• Autorise mon fils, ma fille (Prénom, NOM, date de naissance) :

.....

à participer à l'opération « MOSELLE MACADAM JEUNESSE » pendant la période estivale 2016.

Ces activités sont totalement gratuites.

ATTENTION : Certaines activités nécessitent une inscription spécifique au préalable du à leurs spécificités et aux nombres limités de places (Veuillez-vous renseigner auprès des organisateurs)

Fait à, le2016.

Signature des Parents ou du Représentant Légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé ») :

REGLEMENT MOSELLE MACADAM JEUNESSE

- ❖ **MANIFESTATION** La ville de Florange en collaboration avec le Conseil General de la Moselle organise Moselle Macadam Jeunesse **du mercredi 6 au vendredi 29 juillet 2016**. Ces animations sont prioritairement réservées aux jeunes de 11 à 17 ans pour favoriser leur implication et leur créativité en leur réservant des espaces d'expression et l'accès à des pratiques sportives, artistiques et culturelles

- ❖ **ACTIVITÉS** Chaque atelier sera encadré par un animateur ou un éducateur représentant une association ou par un professionnel prestataire direct de la ville, pilote de l'opération.
ATTENTION : Les encadrants ont la possibilité d'exclure un jeune pour mauvais comportement (incivilités, agressivité...)

- ❖ **INSCRIPTION** L'inscription se fait en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la ville (www.florange.fr/mmj), à transmettre imprimé auprès des animateurs sur le site d'activité (*cf programme*). L'inscription est totalement gratuite et l'accès aux activités est libre.

- ❖ **CERTIFICAT MEDICAL** Cette manifestation ne nécessite pas de certificat médical. Cependant, il est vivement conseillé de vérifier auprès de votre médecin les contre-indications possibles. Chaque parent, tuteur ou responsable devront s'assurer de la capacité physique, du ou des enfants dont ils ont la responsabilité, à la pratique des activités proposées. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables d'une déficience physique d'un participant durant la manifestation. **Par cette inscription, vous autorisez les animateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas de maladie, d'accident ou d'hospitalisation pendant la durée de l'opération.**

- ❖ **ASSURANCES** Chaque parent, tuteur ou responsable d'un ou de plusieurs enfants devra s'assurer que le ou les participants sont couvert par une assurance de responsabilité civile.

- ❖ **DROIT A L'IMAGE** Par son inscription, tous participant accepte et autorise sans contrepartie financière le stockage, la reproduction et la diffusion des photographies et enregistrements audiovisuels pour une communication au public sur tous supports, y compris par voie d'édition de produits multimédias, soit directement, soit par l'intermédiaire de tous tiers ou organismes autorisés.

- ❖ **REGLEMENT** La participation à Moselle Macadam Jeunesse implique l'acceptation et le respect pour chaque inscrit du présent Règlement.